

COMMENT VOTER !

ÉLECTIONS 2010 POUR LA CHAMBRE DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS PUBLICS

Comment le bulletin de vote vous est-il envoyé ?

Au plus tard le 20 mars 2010, le président du bureau électoral transmet à chaque électrice et électeur, par lettre recommandée, le bulletin de vote correspondant à sa catégorie avec une notice contenant les instructions pour les élections. Pour chaque groupe en question, le bulletin de vote reprend les différentes listes de candidats.

Il est placé dans une première enveloppe, dite enveloppe neutre, laissée ouverte et portant l'indication « Elections pour la Chambre des Fonctionnaires et Employés Publics, loi modifiée du 4 avril 1924 » ainsi que l'indication de la catégorie pour laquelle l'élection a lieu.

Une deuxième enveloppe, également ouverte, est jointe à l'envoi et porte l'adresse du président du bureau, le numéro d'inscription sur la liste électorale ainsi que la mention « port payé par le destinataire ».

Le tout est contenu dans une troisième enveloppe à l'adresse de l'électeur et paraphée par le secrétaire ou le secrétaire adjoint du bureau électoral.

De combien de voix disposez-vous ?

Vous disposez d'autant de voix qu'il y a de délégués effectifs et suppléants à élire dans sa catégorie.

FAITES PLEINEMENT USAGE DE VOTRE DROIT DE VOTE !

Liste N°2
SEW/OGBL



ADAM Monique		
ARENDT Patrick		
KIRSCH Edouard, dit Edy		
KOHN Marie-Paule		

VOS 4 VOIX POUR LA

LISTE 2

Comment voter ?

Il est fortement recommandé de voter en grand nombre. Cela signifie défendre activement ses propres intérêts et ceux de toutes et tous les concernés par ces élections. Une large participation aux élections renforce la position des nouveaux membres de la Chambre.

Ce qui compte en premier lieu, c'est le nombre total en voix qu'obtient une liste. Car ce nombre total décide du nombre de mandats obtenus par la liste.

Afin que l'OGBL siège dans la Chambre des fonctionnaires et employés publics, donnez toutes vos voix à la liste numéro 2. **Ne dispersez pas vos voix sur différentes listes! Votez utile!**

Il y a deux possibilités pour voter :

1. Noircir le cercle ou mettre une croix (x ou +) dans le cercle au-dessus de la liste OGBL, liste numéro 2.

Par cette démarche, vous avez attribué l'intégralité de vos voix à la liste OGBL, ce qui revient en fait à l'attribution d'une voix à chaque candidat et candidate de la liste.

2. Attribuer une ou deux voix aux candidats et candidates de l'OGBL, liste numéro 2, par l'apposition d'une croix (x ou +) dans l'une ou dans les deux cases réservées derrière les noms des candidats. Chaque croix ainsi inscrite vaut un suffrage.

Dans cette 2^e hypothèse, afin que l'OGBL puisse bénéficier de la totalité des voix, il faut attribuer aux candidats et candidates de la liste OGBL l'intégralité des suffrages dont vous disposez.

Attention: vous ne pouvez en aucun cas donner plus de voix que vous n'en disposez et vous ne pouvez pas à la fois noircir le cercle en tête de la liste et donner des voix individuelles aux candidats! Sinon votre bulletin sera nul.

Que faire après avoir exprimé son vote ?

Après avoir exprimé son vote, l'électeur place le bulletin dans l'enveloppe neutre qu'il doit ensuite fermer. L'électeur place celle-ci dans l'enveloppe de renvoi, portant l'adresse du président du bureau, ferme le pli, et le remet à la poste, comme lettre recommandée, et cela dans un délai suffisant pour qu'elle puisse parvenir au président du bureau électoral pour le 31 mars 2010 (la date du jour du scrutin) au plus tard. Le port est payé par le destinataire.

Quand un bulletin est-il nul ?

Est nul :

1. tout bulletin autre que celui qui a été envoyé ou remis aux électeurs par le président ;
2. tout bulletin qui :
 - a) contient plus de suffrages qu'il y a de membres à élire ;
 - b) porte une marque ou un signe distinctif quelconque ou s'il est renfermé dans une enveloppe marquée ou dans une enveloppe autre que celle délivrée par le président ;
 - c) fait connaître le votant.

OGBL SEW

ÉLECTIONS 2010
CHAMBRE DES FONCTIONNAIRES
ET EMPLOYÉS PUBLICS



LISTE 2



CATÉGORIE D
ENSEIGNANTS DU PRÉSCOLAIRE
ET DU PRIMAIRE

DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LE SERVICE ET L'ÉCOLE PUBLIQUE !

Défendre et promouvoir le service et l'école publique !

Les candidats et candidates du SEW/OGBL s'engagent pour une fonction publique forte qui doit garantir un service de qualité et répondre aux besoins de tous les usagers. Dans notre vision des tâches de l'Etat et des communes, la promotion de l'école publique joue un rôle fondamental, tant d'un point de vue social et culturel qu'économique.

Apprécier le rôle des instituteurs et institutrices !

De l'éducation précoce à la fin de la scolarité obligatoire, l'instituteur et l'institutrice ont un rôle important à jouer. S'il a été possible de surmonter le cloisonnement entre les options préscolaire et primaire, il s'agit encore d'apprécier l'importance de la présence des instituteurs et institutrices dans le cycle inférieur du secondaire technique.

Les revendications du SEW/OGBL sur la formation et la carrière des instituteurs n'ont abouti que partiellement. Le reclassement dans la carrière supérieure est un atout important pour la reconnaissance de notre travail. Malheureusement ce reclassement ne s'est pas effectué dans les meilleures conditions. L'alourdissement de la tâche et le lissage des pensions laissent évidemment un goût amer. Et déjà nos responsables politiques nous parlent de réduction des salaires de début de carrière dans la fonction publique. Cela est inacceptable ! Le SEW/OGBL n'acceptera pas de réduction des débuts de carrière et il veillera à ce que la place de l'instituteur soit pleinement reconnue dans la carrière supérieure de la fonction publique. À cet égard, il faut se poser la question pourquoi les instituteurs continuent à former une catégorie à part pour ces élections et pourquoi ils ne sont pas intégrés dans la catégorie A de la carrière supérieure.

Reconnaître les succès de l'école fondamentale !

Les études PIRLS et LESELUX ont révélé l'efficacité de l'école fondamentale qui confère à des élèves venant d'horizons divers un haut niveau de compétences en lecture et ceci dans deux langues qui dans la grande majorité des cas ne sont pas leur langue maternelle. Cela est une performance hors du commun et pourtant elle n'a pas été mise en valeur par nos responsables politiques. Il est certain que cet exploit est dû à l'engagement des élèves et de leurs enseignants, mais aussi à des effectifs de classe raisonnables permettant une bonne prise en charge des besoins des élèves. Malgré ces excellents résultats, il reste des efforts à faire pour améliorer l'égalité des chances et pour permettre à tous les élèves de réussir leur scolarité ! Voilà pourquoi le SEW/OGBL était favorable à la nouvelle loi scolaire qui avait pour objectif de faire réussir tous les élèves.

Améliorer les conditions d'apprentissage des élèves au lieu de les dégrader !

La nouvelle loi scolaire sur l'école fondamentale a suscité de multiples attentes auprès de tous les partenaires. Les candidats et candidates du SEW/OGBL s'investissent pour que ces attentes ne soient pas déçues.

Malheureusement les enseignants sur le terrain doivent constater qu'ils n'ont pas à leur disposition les moyens nécessaires pour être à la hauteur des espoirs suscités par les promesses ministérielles. L'autonomie des écoles est étouffée par une réglementation et une bureaucratie à outrance, les initiatives pédagogiques se heurtent souvent à des restrictions budgétaires, l'application du contingent, par lequel le MENFP distribue les leçons d'enseignement aux communes, risque de faire grimper les effectifs de classe. Mais il y a pire : Au cours du premier trimestre 2009/2010 bon nombre de leçons d'enseignement sont tombées en souffrance à défaut de remplaçants. Loin d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, les nouvelles dispositions sont en train de les dégrader. Cela est inadmissible ! Les candidats et candidates du SEW/OGBL se battent pour que les écoles disposent des moyens nécessaires à leurs missions, même en temps de crise.

Promouvoir la cogestion !

Le développement de la qualité de l'école doit tenir compte des expériences des professionnels du terrain. Les candidats et candidates du SEW/OGBL défendent l'autonomie des écoles quant il s'agit de trouver des formes d'organisation adaptées aux situations particulières des différentes écoles. Ils refusent cependant une mise en concurrence des écoles pour gérer la pénurie des ressources. Les développements durables seront forcément ancrés dans les pratiques réflexives des acteurs du terrain. Voilà pourquoi le SEW/OGBL prône le dialogue avec tous les partenaires. Les enseignants qui aiment leur métier déploient des trésors de créativité pour trouver les stratégies qui font avancer leurs élèves. Le travail en équipe permet de compléter ces stratégies afin d'atteindre tous les élèves. Cela ne se fera pas à travers des démarches prescrites ou chronométrées, mais à travers une collaboration jugée utile par la plupart des acteurs.

Redéfinir la place de l'école et de l'enseignant dans notre société !

Depuis toujours l'école est tiraillée entre deux missions : celle de développer les apprentissages et celle de sélectionner. De plus en plus la société a tendance à lui attribuer le rôle du sélecteur. Or, lorsque ce rôle prend trop d'ampleur, cela tue le plaisir d'apprendre et même celui d'enseigner. Les parcours scolaires ne doivent pas se limiter à une course aux diplômes. L'enseignant appelé à détecter les besoins particuliers des élèves doit disposer des moyens pour y répondre. La comptabilité des compétences ne doit pas étouffer le désir d'apprendre et d'enseigner.

Le rôle de l'instituteur et de l'institutrice est certes de faire acquérir des compétences, mais également de stimuler la curiosité et de susciter des vocations. Ce rôle ne doit pas être enfoui sous celui de comptable de compétences acquises ou à développer.

Les candidats et les candidates du SEW/OGBL défendront la dignité de notre profession tant au niveau de son classement dans la carrière supérieure qu'au niveau du rôle qu'elle a à jouer au sein de la société.

LES CANDIDATES ET CANDIDATS DU SEW/OGBL

LISTE **2**

Catégorie D - Enseignants du préscolaire et du primaire



ADAM Monique
Institutrice
Présidente du SEW/OGBL
Membre du Conseil supérieur
de l'Education nationale
Membre de la Commission
scolaire nationale



ARENDR Patrick
Instituteur
Membre de la Direction syndicale
du SEW/OGBL
Membre du Conseil supérieur
de l'Education nationale
Membre de la Commission
scolaire nationale



**KIRSCH Edouard,
dit Edy**
Instituteur en retraite
Président de la FGIL
Membre de la Direction syndicale
du SEW/OGBL



KOHN Marie-Paule
Institutrice
Membre du Comité
de l'Enseignement fondamental
du SEW/OGBL



OGBL SEW
Syndikat Erziehung a Wëssenschaft am OGBl

CATÉGORIE D
ENSEIGNANTS DU PRÉSCOLAIRE
ET DU PRIMAIRE